

des ouvriers que les unions nationales catholiques ont été fondées. Là, rien ne passe sans examen, et les grèves injustes y sont impossibles. Les aviseurs de ces unions ne sont pas des étrangers sans scrupule, mais des prêtres chargés par leur évêque de dire aux travailleurs ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, ce qui est permis et ce qui est défendu, ce qui est bien et ce qui est mal.

Les ouvriers qui tiennent à se conduire en bons catholiques devraient réfléchir à cela avant de s'enrôler dans une union, et les patrons devraient y penser avant d'encourager ou de combattre les ouvriers qui ont recours à l'organisation.

Pas d'avantage à espérer

Quel avantage y avait-il à faire la grève aux chantiers Davie ? Si le coup avait réussi, la Fédération de Marine s'installait aux chantiers Davie, et, à cela, l'Internationale gagnait quelque chose. Mais, les grévistes eux-mêmes ? Ils y gagnaient — nous l'avons démontré — de tuer l'industrie qui les fait vivre.

Accordons sans examen que la Fédération de Marine a fait, avant la grève, maintes démarches pour imposer à la Compagnie Davie ses quatre volontés. Et venons-en tout de suite aux chances possibles de faire de cette grève un succès.

Pas de chance de succès

Nous prétendons que les agents de l'Internationale qui ont poussé à la grève nos ouvriers de Québec et de Lauzon, savaient parfaitement qu'ils les menaient à un désastre. Était-il raisonnable, voyons, de penser que trois cents membres de l'Internationale délogeraient d'une position où un contrat les avait placés deux mille hommes appartenant à l'Union des Ouvriers de la Rive Sud ? Cinq minutes de réflexion auraient suffi à convaincre du contraire les ouvriers qui ont voté la grève, si on les avait mis au courant. Mais non, on leur a représenté que l'Union Nationale ne comptait pas; que ses membres, loin d'être solides, n'attendaient que le moment de se joindre à l'Internationale et on leur a soigneusement caché l'existence du contrat